

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

17/10/2019

Dossier complet le :

17/10/2019

N° d'enregistrement :

2019_4033

1. Intitulé du projet

Raccordement de la RD 1001 avec la RD137 - Noailles (60)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de communes Thelloise

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Le Président, Monsieur Jean-François MANCEL

RCS / SIRET

2 0 0 0 6 7 9 7 3 0 0 0 1 2

Forme juridique

Etablissement public

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6.a) Infrastructures routières	<p>6.a)-Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements, des communes et des établissements public de coopération intercommunale non mentionnées aux b) et c) de la colonne précédente.</p> <p>Route d'une longueur de 1.3 km</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est localisé sur la commune de Noailles dans le département de l'Oise (60).

Le projet du barreau routier vise à raccorder la RD1001 avec la RD137.

Le barreau d'une longueur de 1.3km environ traverse des cultures et une peupleraie (Cf annexe

4.2 Objectifs du projet

Le trafic sur la RD137 étant globalement à la hausse, le projet a pour vocation de :

- Décharger le réseau en engins agricoles qui rejoignent la coopérative au centre de Noailles par la RD1001.
- Répondre aux objectifs du SRADDET qui désigne la ville de Noailles comme un pôle régional secondaire structurant.
- Délester la ville de Noailles des poids lourds à destination de la carrière de Berthecourt (33 camions par jour supplémentaire).
- Faciliter l'accès à la RD1001 aux services d'utilité public installés sur la ZA au nord du projet (Centre de secours, gendarmerie, poste...)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le barreau routier sera raccordé à la RD1001 et à la RD137 par deux giratoires, celui de la RD137 servira également d'entrée à la nouvelle zone d'activités.

Les travaux seront séquencés en 4 phases:

Une phase préparatoire qui consistera à défricher une partie de la peupleraie, d'une surface de 1 455m² en période favorable (octobre/novembre)

Une seconde phase qui consistera à réaliser les deux ronds points aux deux extrémités (RD1001 et RD137)

Une troisième phase qui consistera à sécuriser la canalisation de gaz

et enfin la dernière phase qui consistera à réaliser la voirie.

La durée des travaux est estimée à 10 selon les conditions climatiques.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Selon l'étude trafic réalisée :

-Le barreau routier permettra de délester le centre ville de Noailles de 2 550 véhicules par jour dans les deux sens de circulation (2% de poids lourds).

-Il permettra de délester la ville de Noailles des poids lourds à destination de la carrière de Berthecourt (33 camions supplémentaires par jour).

-L'aménagement en giratoire des carrefours de raccordement créera des « portes d'agglomération » pour l'entrée en Ville en réduisant « mécaniquement » les vitesses d'approche de la zone agglomérée par les véhicules motorisés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à :

- Dossier d'autorisation ou de déclaration au titre de la loi sur l'eau selon le système d'assainissement (en attente de l'étude géotechniques (essais d'infiltrations));
- Dossier d'autorisation de défrichement ;
- Dossier CNPN dans le cas où l'étude faune/flore révélerait des impacts non évitables sur des espèces et/ou habitats protégés;
- Dossier d'autorisation environnementale sous réserve du régime d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
-Longueur du tronçon routier	1.3km environ
-Chaussée	7m
-Bande dérasée gauche	0.30m
-Accotement	2,00m de part et d'autre de la voie
-Talus	2,50 m maximum
-Rayon giratoire RD1001	25m
-Rayon giratoire RD137	20m
-Surface de projet totale	2.3ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

En fonction du tracé choisi, toutes les parcelles citées ci-dessous ne seront pas touchées :

Parcelles cadastrales 30,32
68,23,24,25,306,308,163,88,87,

Section cadastrale ZC, B,

Coordonnées géographiques¹

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 02° 20' 26" 5 Lat. 49° 31' 94" 09

Point d'arrivée :

Long. 02° 21' 51" 76 Lat. 49° 32' 72" 11

Communes traversées :

Noailles (60430)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche du site se situe à 900 mètres du site de projet. Il s'agit de la ZNIEFF I "Pelouse et bois de la cuesta au sud du pays de Bray" et de la ZNIEFF II "Pays de Bray".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-Les études pédologiques et de végétation indiquent une zone humide de 8ha environ au lieu du futur projet (voir annexe 7). Le projet devrait impacter environ 1 315m ² de cette zone humide.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon la base de donnée BASOL, le secteur de projet n'est pas situé dans un site pollué.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-ZSC "Cuesta du Bray" située à 5km du site de projet -ZSC "Massif forestier de Hez-Froidmont et Mont César" située à 6km du site de projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Toutes les mesures seront prises pour ne pas impacter la masse d'eau souterraine au droit du site. Il n'y aura pas de drainage de champs mais le projet prévoit l'assainissement de la chaussée qui reste à définir selon l'étude géotechnique qui sera réalisée fin 2019.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déblais, en fonction de leur nature et de leur composition seront envoyés vers une installation de stockage de déchets inertes ou, si leur composition ne le permet pas, orientées en biocentre ou dans une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera de défricher une partie boisée (environ 1455m ²) accueillant des habitats d'espèces et qui s'inscrit dans une continuité boisée (voir annexe 7).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une zone humide sera impactée par le projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les chiffres ci-dessous sont susceptibles de varier légèrement en fonction du tracé choisi: Espaces agricoles : 1.4 ha environ Espaces boisés : 1455m ² environ
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une canalisation de gaz se trouve au droit du site. Le rond-point sud a été positionné de manière à éviter la canalisation de Gaz pour éviter un dévoiement. Par contre, le barreau traversera la canalisation de gaz. Les demandes de GRTgaz seront respectées.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-Un aléa moyen de coulé de boue -Un aléa fort de remontée de nappe (nappe affleurante)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur la phase travaux (engins de chantier), le projet engendrera un trafic supplémentaire limité. Sur la phase exploitation, le barreau routier déléstera Noailles de 2550 véhicules par jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les véhicules empreintant ce barreau routier émettront de nuisances sonores. Aucune habitation n'est située à proximité du projet. Une étude acoustique est en cours, des mesures seront proposées.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune activité susceptible d'engendrer des nuisances olfactives n'est prévue sur le projet.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les véhicules engendreront des vibrations minimales.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, il n'est pas prévu de travaux la nuit, donc pas d'émissions lumineuses.</p> <p>En phase exploitation, la route ne sera pas éclairée</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les véhicules engendreront des rejets. L'étude air/santé réalisée sur la zone de projet indique qu'aucune zone à enjeu sanitaire par inhalation ou ingestion n'est inventoriée en proximité immédiate du projet.</p> <p>Le projet induit la diminution des flux de transport dans la zone urbaine de Noailles et aura donc un impact positif sur la qualité de l'air du centre ville, zone plus sensible que celle du barreau routier prévu. (voir annexe 8)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet recensé depuis 2019 sur le site de la MRAE .

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Évitement du bois d'Hépermont
- Évitement de la plaine de jeux
- Évitement de la canalisation de gaz. Le rond-point sud a été positionné de manière à éviter la canalisation de Gaz pour éviter un dévoiement. Par contre, le barreau traversera la canalisation de gaz. Les demandes de GRTgaz seront respectées.
- Réduction de la surface de zone humide en choisissant le tracé qui passe au droit de la zone humide.
- Compensation de la zone humide impactée

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les enjeux (biodiversité, canalisation de gaz, zone humide, espaces agricoles) ont bien été pris en compte par le maître d'ouvrage. Les procédures réglementaires à réaliser (dossier loi sur l'eau...) sont connues et les mesures ERC nécessaires seront mises en place.

Une réunion a eu lieu avec la DDT de l'Oise le 12 septembre pour présenter le projet (PPT en annexe 10).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7: "Notice d'impact" Annexe 8: "Etudes air/santé" Annexe 9: "Etude acoustique" Annexe 10 "Ppt réunion DDT"

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.



Fait à

Neuilly en Thelle

le,

10 octobre 2019

Signature

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président


Pierre DESLIENS

